

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-  
MÉKINAC

Procès-verbal **du comité de gestion du camping** de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue au bureau municipal situé au 1216, rue Principale, ce vingt-quatrième jour de septembre 2014 (24/09/2014) à compter de 10 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Guy Dessureault                      Mme Michelle Bouchard  
Mme Marjolaine Guérin  
Mme Chantal Jacob, gérante du camping

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.

Mme Sylvie Genois secrétaire du comité est aussi présente.

**Résolution2014-09-051**    Rencontre avec Mme Chantal Jacob

**ATTENDU** la demande écrite de Mme Chantal Jacob en date du 09 septembre 2014;

**ATTENDU** que Mme Chantal Jacob demande une rencontre dans le but d'annuler sa demande de démission;

**ATTENDU** que le comité de gestion a commencé des démarches suite à la lettre de démission de Mme Chantal Jacob en date du 11 août 2014.

Il est proposé par Marjolaine Guérin  
appuyé par Mme Michelle Bouchard  
et résolu ce qui suit :

- le comité de gestion du camping & marina de St-Roch-de-Mékinac maintient sa décision d'accepter la démission de Mme Chantal Jacob.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Guy Dessureault appuyé par Mme Marjolaine Guérin.  
Il est 10 heures 50.

---

Guy Dessureault, maire

---

Sylvie Genois, secrétaire